

» Les droits dont nous profitons ne nous appartiennent pas, ils seront l'héritage de nos enfants.

INFORMATIONS SYNDICALES DE L'UNION DEPARTEMENTALE FORCE OUVRIERE DE SAVOIE

L'EDITO Le Secrétaire Général - Pierre DIDIO

N'en déplaise à certains, ce qui est certain c'est que les syndicats ont obtenu les premières semaines de congés payés.

Le moment idéal pour faire un premier point sur l'activité et l'actualité syndicale, c'est la période estivale.

Les salariés, depuis 1936, profitent de leurs congés payés pour se ressourcer et recharger leurs batteries. A rappeler tout de même que pour que l'on puisse poser ses fesses dans le sable, certains se sont « levés le cul dans la rue ». Les grèves de 1936 ont permis les 15 premiers jours de congés payés.

Les accords de Matignon furent signés dans la nuit du 7 au 8 juin 1936 entre le Président du Conseil, Léon Blum, la Confédération Générale du Patronat Français et la vieille CGT. Plus tard les salariés de la régie Renault ont obtenu la 3ème semaine qui a été étendue en 1956 par la loi à tous les salariés.

En 1965, André Bergeron Secrétaire Général de la CGT-FO engage des discussions avec le patronat et FO signe seul, un accord qui aboutit le 20 mai 1965 à généraliser la 4ème semaine de congés payés. Et pour terminer, le 13 janvier 1982, le Conseil des ministres du Gouvernement Mauroy approuvait l'ordonnance instaurant la 5ème semaine de congés payés.

Pour notre rentrée, il nous faudra nous organiser sur tous les fronts. Les élections de la fonction publique auront lieu en décembre. **5,5 millions de fonctionnaires et agents des services publics dans les 3 versants Etat, Territoriale et Hospitalière, ainsi qu'à la Poste,** vont voter pour leurs représentants. Cette élection est déterminante car elle va peser lourd sur les résultats de la représentativité de FO. Le service public doit rester un symbole d'égalité, il ne peut être rationalisé. Chaque citoyen se doit de défendre et de promouvoir le service public. FO se mobilisera pour garantir à chacun ses droits fondamentaux, aussi bien pour les agents que pour les citoyens car au-delà des fonctionnaires, c'est tous les salariés qui sont concernés. Maintenir le statut coûte que coûte afin de garantir l'impartialité et la neutralité vis-à-vis des gouvernements. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'a été instaurée historiquement la garantie de l'emploi pour les agents, afin qu'ils puissent exercer leur fonction sans aucune pression.



Au mois de novembre 2018 les Cheminots pourront s'exprimer dans les urnes. La mobilisation de nos camarades, contre la réforme du statut, n'a pas permis, à ce jour, de changer les plans abjectes et injustifiés de ce gouvernement.

La suppression du statut ne rendra surtout pas plus rentable la SNCF, mais plus vulnérable les nouveaux arrivants.

La dette n'est pas du fait des cheminots, elle est le résultat de la gestion des dirigeants. Les positions claires et déterminées de FO Cheminots, lors de ce conflit, devraient nous permettre une meilleure représentativité. L'UD de Savoie mettra tous les moyens pour soutenir nos camarades et réussir.

Il y a dans ce pays un contraste saisissant entre les hurlements pour un 2.0 et ceux pour un 49.3. Lorsque le gouvernement de la 5ème puissance mondiale décide de décaler l'annonce du plan pauvreté, considérant que l'attention des Français était ailleurs en cette période, c'est décréter que nos 14% de citoyens pauvres peuvent crever la bouche ouverte.

L'histoire se répète y compris dans les démocraties. Il y 2000 ans à Rome, Juvénal écrivait, «Du pain et des jeux, et le peuple sera content. Il suivra aveuglément les lois des seigneurs dieux ».

Jupiter ? Le gouvernement ne cesse d'isoler, de précariser et d'individualiser la misère des salariés. Si certains d'entre nous peuvent s'en sortir seuls parce qu'ils ont hérité de moyens, parce qu'ils ont eu de la chance ou parce qu'ils sont peut-être plus débrouillards que les autres, ils ne sont qu'une minorité.

La grande majorité d'entre nous avons besoin des régimes de protections que nous avons su créer et faire évoluer jusqu'à couvrir 93% de la population.

A nous de revendiquer, de nous organiser et de savoir mobiliser, y compris par de nouvelles méthodes. L'émancipation des salariés sera l'œuvre des salariés eux-mêmes.

Bonnes vacances à tous.

A LIRE EGALEMENT

La vie des syndicats : métaux spéciaux	page 2
Cheminots - FERROPEM	page 3
Les retraités dans la rue	page 4
Territoriaux de Chambéry	page 5
Congrès régional SPS et Comité général	page 6
Congrès Fédéral	page 7
Manifestation du 22 mai	page 8-9
Permanences des UL FO locales	page 10
L'AFOC vous informe	page 11
FO dans la caravane Tour de Savoie Mt Blanc	page 12

Union Départementale FO

3 rue Ronde - BP 50423 - 73004 CHAMBERY Cedex

Tél. 04.79.69.24.87 — Fax : 04.79.69.81.40

Site : www.fo.savoie.fr — Courriel : pierre.didio@fo-savoie.fr

Directeur de publication : Pierre DIDIO

N° Commission Paritaire : 200D 73

Imprimé par nos soins



LA VIE DES SYNDICATS MÉTAUX SPÉCIAUX

On veut de la brioche ... pas des miettes....

Mardi 12 juin 2018, 95 % du personnel de l'entreprise Métaux spéciaux SA, soit plus d'une centaine de salariés, se sont rassemblés devant les grilles de leur usine située à Plombière / Saint Marcel à proximité de Moûtiers.

En effet, suite à une nouvelle réunion infructueuse avec la direction, ils ont décidé d'afficher leur mécontentement et de lancer une grève illimitée. Les salariés ont exigé de vraies revalorisations salariales, à la hauteur des bénéfices réalisés par l'entreprise au regard de leur investissement au quotidien. Grâce à leur détermination des employés et notamment des syndicats, dont Force Ouvrière, des efforts ont été consentis au niveau salarial, permettant de lever le piquet de grève.



Métaux Spéciaux est une entreprise classée Seveso seuil haut. Cette entreprise est le leader mondial pour sa production de Sodium Métal en utilisant du chlore et la technique de l'électrolyse. Cette entreprise emploie 309 salariés équivalent temps plein parmi lesquels quelques intérimaires et quelques contrat CDD.

Le Syndicat Force Ouvrière est arrivé en 2015 avec un représentant de section syndicale, du fait de l'absence de représentativité. Pendant 3 ans, le syndicat a construit ses fondations en faisant grossir le nombre de ses adhérents. La loi scélérate de 2008 empêche le syndicat de peser sur les négociations annuelles malgré le nombre important de militants, d'adhérents et de sympathisants. Année après année l'entreprise engrange des bénéfices et redistribue des miettes.

Avril 2018, c'est la délivrance pour le personnel de l'entreprise. 4 syndicats se partagent le « gâteau » de la représentativité.

Le Syndicat FO obtient 68 % dans le collège des ouvriers. Enfin, pour les salariés de Métaux Spéciaux la victoire du Syndicat rime avec volonté de réussir des négociations à la hauteur de ces longues années d'attente.

Première réunion de préparation avec le secrétaire de L'UD de Savoie. « on n'a pas le droit de se loucher », C'est la première phrase que le secrétaire de l'UD prononce.

En une heure, le groupe fait l'analyse de la santé économique de l'entreprise. Les sourires fleurissent sur les visages...3,7 millions d'euros de bénéfices en 2016, 4,3 Millions d'euros en 2017 et 14 millions d'euros de réserve. « On a vraiment mangé des miettes pendant des années », s'exclame le Délégué Syndical.

Nous allons préparer le tract d'information et de motivations pour les salariés qui servira de préavis de grève. Un préavis qui n'est pas obligatoire, mais qui laisse le temps à l'employeur de nous inviter autant de fois qu'il le jugera utile à la négociation pour éviter l'arrêt de la production et qui lui permettra d'organiser la sécurité du site sans pour autant, et contrairement à ce qu'il affirmait depuis toutes ces années, pouvoir réquisitionner les salariés. Malheureusement, l'employeur était dans une autre vie peut être, joueur de poker. Il a préféré, pendant 6 jours, menacer de réquisition le personnel, sans jamais tenter de négocier avec les délégués de l'entreprise.

Le matin du mardi 12 juin à 9h 00, pour la direction, c'était la dernière réunion de négociation durant laquelle aucune nouvelle avancée n'a été posée sur la table.

A 10 h 00, le patron, tel un adepte de Winamax, site de poker en ligne, décide de « payer pour voir ». Il a vu ! Dans un premier temps, et jusqu'à midi ce sont 120 salariés qui se positionnent sur le piquet de grève. A la reprise du poste d'après-midi, il ne restait plus qu'une vingtaine de salariés dans l'usine sur 309. « Plus nombreux nous serons et moins longtemps cela durera » expliquait au micro un militant du syndicat.

Cruel dilemme pour le Directeur du site, accepter les revendications du Syndicat FO, ou passer en veille les fours pour 17 h 00 dernier délai.

La seconde option conditionne substantiellement la reprise de la production. A 15h30 l'employeur, baisse les armes, il invite les délégués syndicaux et accède à leurs revendications.

40 euros minimum d'augmentation pour chaque salarié, 77 euros d'augmentation de la prime de vacances, 400 euros de prime exceptionnelle, 3,9% d'augmentation de la prime de transport et cerise sur le gâteau, la journée de mobilisation payée.

La recette est
extrêmement
simple :

- Revendications en adéquation avec la sante économique de l'entreprise
- Revendications partagées avec les salariés, assemblées générales et vote.
- Aller TOUJOURS au bout des négociations
- Tenir les salariés informés minute après minute, si nécessaire, avant de lancer la mobilisation.
- Assurer le piquet de grève par un minimum de militants et le soutien physique de l'organisation syndicale.
- Afficher, pour l'employeur, les signes laissant apparaître que la grève va durer par les installations

Partout où les salariés savent se mobiliser pour des revendications claires et partagées, la réussite sera au rendez vous !



CHEMINOTS



Touche pas à mon statut !

Les Cheminots manifestent leur opposition à la casse du Statut, à l'ouverture à la concurrence du ferroviaire imposée par l'Union européenne et à la transformation de la SNCF en sociétés anonymes...



L'annonce d'une reprise de la dette de la SNCF par l'État ne répond pas aux revendications qui ont motivé le déclenchement de la grève des Cheminots, a souligné la fédération FO à l'issue de l'entrevue avec le Premier ministre le 25 mai dernier.

Alors que la réforme ferroviaire a été adoptée ces 13 juin et 14 juin 2018 à l'Assemblée puis au Sénat, les cheminots poursuivent leur grève et multiplient les actions.



En Savoie, le jeudi 7 juin 2018, après leur assemblée générale, les cheminots ont décidé d'une nouvelle action afin de se faire entendre. Ils se sont retrouvés à la barrière de péage de Chambéry Nord. Une soixantaine de manifestants tous syndicats confondus.

Jérôme PERIN, Secrétaire général FO cheminots Chambéry, indique :

« Le vendredi 22 juin est le 31^{ème} jour de grève d'un conflit commencé début avril avec ses séquences dites de 2 sur 5.

La fédération FO cheminots réclame depuis le début, le retrait du pacte ferroviaire, et depuis l'adoption de la loi, son abrogation.

C'est la première fois qu'un conflit dure aussi longtemps et malgré le refus du gouvernement de répondre aux propositions des cheminots, la mobilisation reste correcte. L'unité Syndicale sur Chambéry demeure intacte au moins jusqu'au 28 juin.

Pour FO Cheminots Chambéry nous sommes fortement ancrés dans ce conflit (notamment les camarades du technicentre) en participant aux assemblées générales et aux actions.

S'il faut continuer en juillet août nous combattons avec nos armes pour la défense de nos droits ! »



FERROPEM

Le groupe FERROPEN, fabrique, produit et vend le silicium, métal de silicium, granulé de fumée et divers produits afférents. Cependant, à vouloir jouer avec le feu la direction de FERROGLOBE a réussi à perdre un de ses plus gros clients silicium et met directement les salariés du site du Château Feuillet dans une situation qui peut leur coûter cher.

Tout cela a commencé début juin par l'annonce d'une réorientation stratégique de notre groupe.

Lequel groupe a vu la valeur de son action perdre 45 % depuis le mois de janvier. La fabrication de silicium, un produit phare, va être arrêtée sur le site de Château Feuillet. La production de Ferro standard dont le prix est très volatile et le coût de revient élevé sera produit en remplacement.

La direction affirme qu'il est inutile de s'inquiéter pour le site.

Mais de qui se moque telle ? Le rapport d'expertise du CCE nous a démontré qu'aucun client n'est prévu.

Les investissements ne sont pas encore chiffrés et ne le seront peut-être jamais.

Les salariés du site de Château Feuillet pour bonne partie travaillent sur les fours. Pourtant, force est de constater qu'à l'heure actuelle, ils ne sont pas encore formés et le matériel pour travailler est inexistant ou non adapté à cette modification de produit.

De plus, au mois de novembre, une négociation sur le tarif de l'électricité risque de greffer une nouvelle difficulté financière.

On peut craindre pour les emplois.

C'est pourquoi, le syndicat FO FERROPEM prendra rendez-vous avec la Préfecture et alertera les médias de leur situation critique.



ELECTIONS ET REPRESENTATIVITE

Entreprises	%
MSSA (Métaux spéciaux)	49 %
LECLERC Aime	100 %
Maison Saint Benoît	100 %
Thermes de Brides les Bains	100 %

LES RETRAITES DANS LA RUE...

Soucieux de l'avenir des retraités, ils se sont rassemblés le 14 juin, place du palais de justice...

les retraités savoyards ont une nouvelle fois exprimé leur colère et leur refus de voir diminuer leur pouvoir d'achat au fil des années.

Avec le sentiment d'être les oubliés de toutes les mesures gouvernementales, ils se mobilisent pour réclamer l'abandon du gel des pensions et une revalorisation annuelle au moins égale à l'augmentation des prix, obtenir l'indexation des pensions et une revalorisation annuelle au moins égale à l'augmentation des prix...

Au nom de l'UDR, Renée est intervenue :

En 2012, Michèle DELAUNAY déclarait « Le grand âge doit être, non pas une pénitence, un objet de crainte pour chaque Français et pour les familles, mais au contraire un objet de sécurisation ».

Et bien c'est réussi ! tous les gouvernements successifs en ont ajouté une couche pour placer les retraités dans « l'insécurité »



Et ce ne sont pas les prétendues bonnes nouvelles qui vont nous réjouir : On nous apprend que toutes les branches de la Sécu voient leur déficit se réduire en 2018 ! l'assurance maladie va mieux, le fonds de solidarité vieillesse aussi !!! Oui mais à quel prix !

Oui, nous les retraités allons plus mal ! Déremboursement, fermetures de lits, suppressions de personnel dans les hôpitaux, augmentation de la CSG (1.7 point), CRDS, décompte de 0.50, de 1 €, situation catastrophique dans les EHPAD et tendance générale à les sortir du service public, à mettre en place la télémedecine, et un service mutualisé d'infirmières (280 infirmières pour 7500 EHPAD) soumises à des astreintes de nuit...

L'assurance maladie va mieux... nous dit-on avec seulement 500 millions de déficit ! Le fonds de solidarité vieillesse avec un déficit ramené à 300 millions au lieu de 2 milliards 2 prévus !!!!

Autre bonne nouvelle mes chers camarades : les inégalités ne se sont pas aggravées ! Les 10% des ménages plus aisés avaient en 2015 un niveau de vie au moins 3.5 fois plus élevé que les 10% les plus pauvres

Ratio qui ne bouge pas ! tant pis pour les plus pauvres ! 14.2% de la population française sous le seuil de pauvreté (Plus 1 million de pauvres depuis 2008) 1 enfant sur 5 vit sous le seuil de pauvreté soit 2.8 millions

La faute à qui ? la faute aux retraités ! En effet seulement 7.3% d'entre eux sont pauvres contre 7.8% chez les salariés. On va donc continuer à fêter une journée de la pauvreté par an, ça donne chaud au cœur, mais cela ne donne de pain à personne ! Et donc Haro sur les retraités, ces nantis, ces feignants, ces richissimes individus !

Mais qui donc est responsable de l'appauvrissement des salariés, des jeunes ... si ce ne sont pas toutes les contre réformes des gouvernements successifs qui, une à une, brisent les plus grandes conquêtes sociales gagnées par nos aînés lors des grèves 36-45.

Encore quelques efforts chers seniors, car ne nous rassurons pas trop, ils vont nous fouiller les poches ! et pendant ce temps-là, ce gouvernement veut réduire les pensions de réversion, prépare une contre-réforme des retraites, l'arnaque, construire sur un mensonge éhonté – 1 € cotisé, la même retraite pour tous -

Comme le dit Pascal PAVAGEAU : « il est inacceptable que la retraite soit réduite à une « charge », une dépense publique, dont les contre réformes successives n'ont eu de cesse de dégrader tant les conditions de départ en retraite que les niveaux de pension. Elle est avant tout un droit qu'ont conquis les travailleurs tout au long de leur vie professionnelle, en finançant eux-mêmes la retraite de leurs aînés (...) Notre mandat est clair : celui de la défense de nos régimes de retraites et de nos droits adossés à des statuts collectifs. C'est avec détermination que Force ouvrière fait et fera entendre sa voix, nous nous mobiliserons pour contrer les reculs. Nous avons aujourd'hui une responsabilité historique car il en va de la préservation de notre modèle de protection sociale collective et des valeurs républicaines d'égalité et de solidarité »

Mes chers camarades, il faut être clair, alors que les cheminots (auxquels nous apportons tout notre soutien) ont tenu leur 26ème jour de grève, le gouvernement fait voter la contre- réforme SNCF, la loi ELAN de destruction du logement social est également passée ! Nous devons nous poser la question : comment faire pour bloquer toutes ces contre réformes, sinon y aller tous ensemble dans une grève qui bloquera le pays et non pas comme le 22 mai et le 14 juin choisies hors de la grève des cheminots Sinon gare à nous tous salariés, jeunes, salariés du public et du privé !

Entreprise MACHADO



Peinture Générale
Revêtement - Sols et Murs
Conception - Création - Décoration
Cloison Sèche - Isolation Intérieure
Carrelage - Faïence

Info : +33 (0) 612-38-79-03



TERRITORIAUX DE CHAMBERY

MALAISE A TOUS LES NIVEAUX...

LES SYNDICATS DENONCENT LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE MANAGEMENT PAR LA PEUR

POUR LE MAINTIEN D'UNE ATSEM PAR CLASSE A CHAMBERY



Le conflit dure depuis de nombreuses semaines en raison de la suppression de seize postes d'Agents territoriaux des écoles maternelles (ATSEM) pour la prochaine rentrée de septembre alors que les conditions de travail sont déjà tendues pour ces agents qui ont fréquemment à suppléer le manque d'auxiliaire de vie scolaire (AVS) afin d'encadrer les enfants difficiles.

Les ATSEM trouvent ces suppressions injustes et même si ces dossiers ont été votés en conseil municipal, le syndicat maintient la pression afin que le Maire revoie ses positions qu'il justifie par des restrictions budgétaires.

Après avoir réalisé des actions de grèves perlées (garderie, restaurant scolaire...), des rassemblements ont lieu régulièrement le samedi matin place de l'hôtel

de ville. Les parents soutiennent le mouvement. Une cagnotte a été lancée.

Les ATSEM ne lâchent rien et poursuivent leur action pour faire part de leur colère et tenter de faire revenir la mairie sur ses décisions.

Le service scolaire n'est pas le seul touché par la réorganisation des services et du temps de travail à la Ville de Chambéry qui attaque tout azimut les conditions de travail de ses agents municipaux. Le bras de fer continue.

Le malaise est profond entre la Ville et ses agents. Entre grèves, mobilisations, comités techniques chahutés, le conflit dure depuis plusieurs mois...mais les syndicats et les agents ne lâchent rien !

QUAND LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL MENE AU SUICIDE

Les syndicats ne lâchent pas et souhaitent profondément que la vérité éclate sur les méthodes de management qui à la Ville de Chambéry provoque des troubles psychosociaux, des burn out, ou tout au moins un malaise profond pour la plupart des agents.

Malaise qui a mené au suicide, le 17 février dernier, une de leurs collègues, Francine PORTAL, juste avant ses 60 ans. Elle était chef du service des espaces verts à la Ville de Chambéry et se serait suicidée suite à un conflit professionnel de plusieurs années qui a eu raison de ses forces.



Amis, famille, collègues agents municipaux et responsables syndicaux ont décidé de créer un collectif à la rentrée prochaine : « Vérité et justice pour Francine » et d'intenter une action en justice.

Ingénieure et syndicaliste, Francine PORTAL avait deux passions : son métier et ses chiens.

Bien que son travail soit jusqu'alors sa fierté, les relations sont devenues difficiles depuis 2005, depuis un accident (platane tombé sur une voiture) entraînant un blessé.

Et, elle a subi par la suite plusieurs changements de postes. Ce qui l'aurait fortement affectée. Notamment la dernière réorganisation qui allait lui confier en mai deux missions de réflexion sur la restauration des agents et l'optimisation du service entretien des locaux.

Elle avait été mise au placard et devait être mise à disposition du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Savoie le 13 juin. Elle ne l'a pas supporté et s'est suicidée.

La municipalité refuse de faire le lien entre ses arrêts maladie et la situation professionnelle tendue de cet agent, tout comme elle ferme les yeux sur les tensions au sein des divers services de la ville, la souffrance des agents, et les difficultés générées par le souhait de comprimer les dépenses de personnel et ainsi de réduire les moyens à disposition des agents pour réaliser leur travail dans des conditions acceptables.

Elle refuse le dialogue, élude les demandes des représentants syndicaux, dédaigne les instances représentatives du personnel et impose ses décisions de façon unilatérale. Trop c'est trop !



CONGRES REGIONAL DES SERVICES PUBLICS ET DE SANTE

Le 8 juin, s'est déroulé à Montmélián, le 28ème congrès Force Ouvrière des groupements des services publics et de santé de la Rhône Alpes. Béatrice SANTAIS, Maire de la commune, a accueilli près de 200 congressistes dans la belle salle polyvalente de l'Espace François MITTERRAND lors de son allocation, la première magistrate a salué le travail sérieux et incontournable de l'ensemble des fonctionnaires et plus particulièrement celui des personnels des hôpitaux et des EHPAD.

Pierre DI DIO, Secrétaire Général de l'Union Départementale de Savoie, Laurence D'INTRONO Secrétaire Générale du GD 73, branche services publics et Frédéric HORKMANN, Secrétaire Général de la branche santé du GD 73 et leurs équipes ont tout mis en œuvre pour créer les conditions optimales pour le déroulement de ce rassemblement.

De nombreuses interventions sur des sujets brûlants de l'actualité politique et syndicale se sont succédées à la tribune : Restrictions budgétaires, réformes des statuts et des retraites, gel des rémunérations, réductions d'effectifs, missions de service public privatisées etc. la liste ne cesse de s'allonger compte tenu de la politique, « en marche », d'austérité.



A l'issue des débats, le nouveau bureau du comité Régional FO, composé de 22 membres issus des différents Départements a été élu, Jean Claude ESCALIER, Secrétaire Général FO des personnels du Département de l'ARDECHE et Fabrice VINSON Secrétaire Général FO des personnels des Hôpitaux de Valence deviennent Secrétaire Généraux Régionaux, l'un pour la branche des services Publics, l'autre pour la branche des services des santé.

Après, la rentrée de septembre qui risque d'être mouvementée.

L'objectif clairement annoncé du Syndicat FO, après avoir obtenu la première place pour les Territoriaux, FO veut prendre la première place pour les 3 fonctions publiques lors des élections professionnelles du 6 décembre 2018.

COMITE GENERAL A ALBERTVILLE

Le comité général de l'Union Départementale FO de la Savoie s'est déroulé le 25 mai 2018 à la salle du Val des Roses à Albertville en présence d'une centaine de participants, issus des syndicats FO du département, du secteur public et du secteur privé.

Premier comité général depuis l'élection du nouveau Secrétaire Général de la confédération Force Ouvrière, Pascal PAVAGEAU.



Pierre DIDIO a souligné la belle progression de plus de 45 % du nombre d'adhérents à l'Union Départementale de la Savoie, avant de revenir sur l'ensemble des actions qui ont été menées par l'organisation durant ces derniers mois.

Notamment, la mobilisation pour les EHPAD, la défense de 16 emplois d'ATSEM à la ville de Chambéry pour la prochaine rentrée scolaire, le soutien aux cheminots en grève depuis le mois de mai, soutien aux agents de la Caisse primaire d'assurance maladie de l'avenue Jean Jaurès à Chambéry, en grève tous les mardis durant une heure, le soutien à l'entreprise HAFNER, CARREFOUR, aux bureaux de poste de proximité et en ce qui concerne la vie des syndicats d'entreprise, un certain nombre d'avancées lors de négociations sur les salaires.

Le syndicat FO s'inquiète de l'application des ordonnances Macron et des dizaines de protocoles d'accord préélectoraux par semaine auxquels il est invité pour la mise en place des conseils sociaux économiques dans les entreprises. L'union départementale de la Savoie déclare partager l'inquiétude d'une remise en cause profonde de notre modèle social et républicain.



La persistance de l'austérité, la modération salariale et plus largement la non redistribution des richesses mettent à mal les valeurs de solidarité et justice sociale auxquelles Force Ouvrière est attachée.

L'heure est à la résistance et à l'action en défense des revendications essentielles, y compris par la grève.

Pour éviter de vivre à genoux demain, il faut combattre aujourd'hui debout, il faut résister, faire valoir ses droits, revendiquer.





CONGRES CONFEDERAL

La résistance comme réponse aux attaques sur les organisations syndicales

Ce qui fait la force de la négociation collective dans notre pays, c'est d'arriver à mettre autour de la table les représentants des travailleurs et ceux du patronat dans le but d'arriver à un accord.

Et nous sommes allés plus loin avec cette invention géniale, qui est le paritarisme, créateur de droits et de protection pour chaque travailleur, du fait qu'il répond d'un salaire différé.

Avec le temps, au niveau national, la concertation prend de plus en plus la place de la négociation, avec un exécutif politique qui ne laisse plus aux interlocuteurs sociaux la liberté de décider entre eux.

Aujourd'hui, force est de constater le peu de considération du gouvernement dans la négociation interprofessionnelle, lui préférant une concertation résultant à imposer une décision unilatérale.

Et la défiance à l'égard des syndicats se concrétise lorsqu'il décide purement et simplement, comme ça a été le cas sur la formation professionnelle, de piétiner une partie du travail réalisé au profit d'une idéologie imposée et sans aucune prise avec la réalité quotidienne du terrain.

Alors oui mes camarades, c'est l'existence même du peu de paritarisme qui demeure encore, et de la négociation collective nationale qui est menacée.

Cela revient à nier le rôle et l'apport des organisations syndicales dans la construction de notre modèle social et dans notre démocratie. Plutôt que de nous retirer nos prérogatives paritaires et de négociation, le gouvernement ferait mieux de les utiliser au maximum pour toujours plus de progrès social, dans l'intérêt de tous. (Extrait du discours de Pascal PAVAGEAU du 27 Avril 2018)

Une trentaine des militants délégués par leurs camarades de la Savoie ont fait le déplacement jusqu'à Lille pour ce XXIVème CONGRES CONFEDERAL FORCE OUVRIERE. La force de notre Organisation c'est la Démocratie. Chacun s'exprime dans le respect des valeurs de notre syndicalisme. C'est la base qui parle et c'est elle qui décide.

Plus de 3600 représentants de nos syndicats des secteurs Public et Privé ont pu s'exprimer et se positionner sur le rapport Moral et le Rapport Financier. S'il n'y a pas eu débat sur le rapport de trésorerie, il n'en a pas été de même sur le bilan moral.

Essentiellement sur 6 derniers mois d'activité de Jean Claude MAILLY, bon nombre d'entre nous ont reproché ses positions laxistes voir complaisantes à l'égard du gouvernement alors qu'il passait en force ses ordonnances.

C'est d'ailleurs, pour les militants, beaucoup moins les motivations que Jean Claude a avancé pour ne rien faire, que le contraste entre nos positions rouge vif contre la loi travail et jaunes très pâles contre les ordonnances Macron/Penicaud qui ont choqué le plus.

Et oui, jusqu'à fin août, FO a fait le travail. Pendant que les autres Syndicats préparaient la guerre pour les uns et la retraite pour les autres. C'est après que cela s'est gâté... Enfin aujourd'hui Pascal est en train de ramener le navire sur la bonne voie, celle de la CGT-FO Réformiste dans la méthode et révolutionnaire dans ses fins.



Manifestation du 22 mai 2018



TOUS EN GREVE LE MARDI 22 MAI
MANIFESTATION DEPARTEMENTALE A CHAMBERY
14 heures / Place du Palais de Justice

Public et Privé,

Tous ensemble pour un Service Public de qualité !

Les Syndicats de la Savoie CGT / FO / CFTD / FSU / Solidaires / UNSA / CFTC et CFE-CGC appellent l'ensemble des Fonctionnaires et Agents de la Fonction Publique (Etat, Hospitalière, Territoriale) à la grève et à la manifestation le mardi 22 mai 2018 et l'ensemble des salariés du privé à rejoindre le cortège pour soutenir nos Services Publics.

LES SYNDICATS S'OPPOSENT :

- à la suppression des 120 000 emplois
- au recours accru au contrat, par nature précaire, qui constitue une attaque contre les statuts
- Au gel du point d'indice et aux rémunérations « au mérite »
- à la remise en cause des CAP et la disparition des CHSCT
- à la suppression et à la privatisation des services publics

LES SYNDICATS SE PRONONCENT POUR DES REVENDICATIONS PRÉCISES ET COMMUNES :

- Le dégel du point d'indice, sa revalorisation, et le rattrapage des pertes subies
- L'abrogation de la journée de carence
- L'abandon du projet d'une seconde journée de solidarité
- L'amélioration des déroulements de carrière

⊙ **NOUS CONSIDÉRONS** que les services publics doivent être renforcés et les missions publiques maintenues et étendues pour répondre aux besoins de la population. Nous sommes attachés à une Fonction Publique rendant des services de qualité à tous les usagers sur l'ensemble du territoire, aux valeurs et principes d'égalité, de solidarité et de justice sociale.

⊙ **NOUS EXIGEONS** un dialogue social respectueux des représentants du personnel.

Manifestation du 28 juin 2018 à Lyon



Le 28 juin, contre toutes les contre réformes du gouvernement qui



liquident nos fonctionnaires et paupérisent l'ensemble des salariés, l'UD 73 avait décidé de transférer sa manifestation à Lyon.

L'objectif étant de préparer une rentrée de septembre avec des militants solidaires les uns des autres dans une intersyndicale interprofessionnelle. Une trentaine de Savoyards a fait le déplacement dans la joie et la bonne humeur et se s'est joint aux camarades du Rhône.



LD IMMOBILIER

SAINT BALDOPH
CHAMBERY - AIX LES BAINS

Laurence DARDEL
 Spécialisée en Transaction
 sur Chambéry sud depuis 20 ans

07 86 53 23 97

www.ldimmo.com • contact@ldimmo.com

Vente • Programme neuf • Estimation • Conseil



REUNION DES UNIONS LOCALES

à noter!

JUILLET 2018

Agenda!

UL AIX-LES-BAINS
Résidence Joseph Fontanet
95 Boulevard Lepic
09.84.59.58.01

Mardi 3 juillet à 18 h

UL ALBERTVILLE
23 rue des Fleurs – 04.79.32.78.81

Lundi 2 juillet à 18h

UD CHAMBERY
Maison des Syndicats
3 rue Ronde - 04.79.69.24.87

Du lundi 2 juillet à 17 h 30

UL MOUTIERS
Maison des Syndicats
82 Rue du Chemin de Fer
(derrière la Mairie)

Jeudi 5 juillet 2018 à 18 h

UL PONT-DE-BEAUVOISIN
Rue des Etrets
04.79.69.24.87

Jeudi 5 juillet à 18 h

UL MONTMELIAN
Maison des Syndicats
2 rue docteur Veyrat
04.79.69.24.87

Mercredi 4 juillet à 18 h 30

UL ST JEAN-DE-MAURIENNE
Place du Champ de Foire –
04.79.59.81.80

Mercredi 4 juillet à 18 h

UL MODANE
31 Jules Ferry –
04.79.69.24.87

Mardi 3 juillet à 17 h 30

**Notez les prochaines dates
des réunions de votre union locale !**



PERMANENCES JURIDIQUES

Sur rendez-vous : 04.79.69.81.46

**Bonnes
VACANCES**

Nous vous informons que les horaires d'ouverture
de l'union départementale FO
pendant les vacances d'été sont modifiés.

Merci de bien vouloir noter les nouveaux horaires
du lundi 9 juillet au vendredi 31 août 2017

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h
☎ 04.79.69.24.87

Nous vous informons que nos Unions Locales
seront fermées pendant les vacances.

AESIO,
GROUPE LEADER
EN ASSURANCES
DE PERSONNES

UNE ENVIE MUTUELLE
DE MIEUX VOUS PROTÉGER

www.aesio.fr



Votre contact :

Isabelle GONINET

06 21 02 82 66 - isabelle.goninet@aesio.fr



Assemblée générale de l'AFOC

Le 26 juin 2018, l'AFOC a tenu son assemblée générale annuelle à l'union départementale de la Savoie.



AFOC VOUS INFORME

Assemblée Générale de l'AFOC 73 : Des militants déterminés

L'AFOC de Savoie (Association Force Ouvrière de Consommateurs et de Locataires), a tenu, mardi 26 juin, son Assemblée Générale à Chambéry.

Après avoir analysé, discuté et adopté à l'unanimité les rapports d'activité et financier de la période écoulée, l'AG a renouvelé son Conseil d'administration. Point de bouleversement, mais un ajustement.



Pierre Didio, président depuis 2 ans, accaparé par d'autres tâches, a cédé sa place à Henri Rochas, 59 ans, jeune retraité, membre du bureau de l'UD FO de Savoie, ancien secrétaire du syndicat FO des cheminots de Savoie. Le reste du bureau a été reconduit, dont Christian Florentin, secrétaire général.

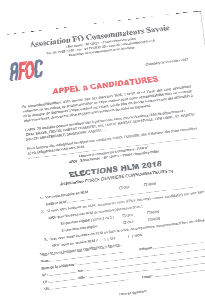
Passant à l'actualité, force est de constater que les sujets d'inquiétude, de mécontentement, voire de colère ne manquent pas.

Pour les consommateurs et usagers, menace d'augmentation de la TVA, installation à marche forcée des compteurs Linky dont la Cour des comptes vient de dénoncer le coût, rapportant gros à ENEDIS, au détriment des usagers ; fermeture et regroupement des services publics, bureaux de poste, services fiscaux ; hôpital public qui se meurt à coups de plans d'économie successifs, de fermetures de lits....

Pour le logement, la loi ELAN (Evolution du Logement et Aménagement Numérique) dont le projet vient d'être voté en première lecture, touche à plusieurs aspects de la politique du logement social : construction de logements à « moindre coût », dérogations aux normes actuelles de construction, obligation renforcée aux bailleurs sociaux de vendre une grande partie du patrimoine pour financer les constructions nouvelles, loyers calculés en fonction des ressources des locataires, menaces de résiliation de bail si l'appartement est jugé trop spacieux...

Ces mesures loin d'assurer « la mixité sociale » dont on nous rebat les oreilles, va aboutir à un phénomène de ghettoïsation. L'accès au parc HLM serait réservé aux familles les plus précaires reléguées dans des quartiers où sera concentrée la misère. Après les mesures budgétaires sur les APL qui touchent locataires et bailleurs, cette loi ELAN aboutirait à la disparition du logement social. Cette AG du 26 juin a travaillé pour préparer la campagne des élections de novembre, décembre 2018, où tous les locataires d'un logement social HLM (OPAC, SAIEM...) seront appelés à élire leurs représentants aux Conseils d'administration de ces offices.

Dans cette situation de remise en cause du logement social, ces élections prennent une importance particulière. Les locataires vont avoir besoin de représentants capables de les écouter dans la défense de leurs intérêts et de les aider à s'organiser pour défendre leurs droits. L'AFOC sera présente à ces élections.



Vote



Christian FLORENTIN

Les permanences

Un problème de consommations, de logement ?

→ sur RDV
04.79.69.24.87
04.79.69.23.40



afoc.chambery@free.fr

CHAMBERY—3 rue Ronde
Tous les mardis de 15 h à 17 h
Tous les mercredis de 18 h 30 à 20 h
Tous les vendredis de 10 h à 12 h

Plus proche de chez vous !

AIX LES BAINS—Anciens Thermes
Place Maurice Mollard
Tous les mardis de 14 h à 18 h
☎ 09.84.59.58.01

MONTMELIAN—2 rue du D. Veyrat
1er mercredi du mois de 17 h à 18 h
☎ 06.88.28.57.33

ALBERTVILLE—23 rue des Fleurs
Le 1er lundi du mois de 17 h à 19 h
☎ 04.79.32.78.81

MODANE—31 Rue Jules Ferry
Tous les vendredis de 16 h à 17 h
☎ 04.79.69.24.87





FO était présent au Tour de Savoie Mont Blanc du 21 au 24 juin 2018



L'UD FO DE SAVOIE REMERCIE

Tous les camarades qui ont participé :

à la confection des sacs FO SAVOIE
à la caravane du tour sur les 4 jours



Merci de compléter cette fiche
pour tout nouvel adhérent

BULLETIN D'ADHESION

A retourner à : UD FO SAVOIE—BP 50423—73004 CHAMBERY
CEDEX ☎ 04.79.69.24.87 Fax : 04.79.69.81.40

Mr ☐ Mme ☐ Mlle ☐ Nom : Prénom :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

☎ personnel Mail :@.....